



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMMUNE URBAINE D'AMBILOBE

COMMUNE URBAINE AMBILOBE

Avis de Consultation Ouverte

N° 01/25/CUA/CONS

1. Le **COMMUNE URBAINE D'AMBILOBE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **ACHAT FOURNITURES ET ARTICLES DE BUREAU REPARTIS EN DEUX LOTS LOT 1 POUR CSB ET LOT2 POUR LA COMMUNE , Rame papiers, Chemise** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **COMMUNE URBAINE D AMBILOBE ,PORTE N0 09**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **1er etage , porte n0 09**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **SECRETAIRE GENERAL DE LA COMMUNE URBAINE AMBILOBE** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Meur RANDRIARIMANANA GUY TSARATOMBO , SECRETAIRE GENERAL, 1er étage ,porte n 09** au plus tard le **01/09/2025 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 21/08/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics